

Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

[Haute-Vienne et Creuse]

Édito

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activités humaines.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'Etat et les Régions. La Région Nouvelle-Aquitaine a désormais pour mission d'accompagner les structures animatrices des sites Natura 2000 exclusivement terrestres et se positionne comme cofinanceur et autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000.

Le site Natura 2000 couvre tout le cours d'eau de la Gartempe de ses sources en Creuse à sa sortie du département de la Haute-Vienne ainsi que plusieurs affluents. Le site présente une grande diversité d'habitats et d'espèces considérés comme rares et menacés à l'échelle européenne. Ce bulletin d'information est le premier du site et a pour but d'informer les différents acteurs présents sur l'ensemble du site de son actualité. Etant donné la surface du site Natura 2000, chaque bulletin se focalisera sur une ou deux thématiques afin de prendre conscience des nombreux enjeux de la Vallée de la Gartempe et ses affluents au fur et à mesure.

Bonne lecture !

Alice Desdevant, animatrice du site

- Nom du site : Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
- Code du site : FR7401147
- Localisation : Site s'étendant sur 52 communes de Lépinas en Creuse à Val-d'Oire-et-Gartempe en Haute-Vienne (22 communes en Creuse, 30 en Haute-Vienne)
- Surface : 3 560 ha
- Habitats : 13 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires
- Espèces : 25 espèces d'intérêt communautaire (23 animales et 2 végétales)

Actualité : Le retour du Castor en Creuse

Quasiment disparu de France il y a quelques siècles à cause de la chasse, le Castor d'Europe, plus gros rongeur d'Europe (20 kg et un mètre de long en moyenne), a fait son retour sur la Gartempe depuis 2017 en remontant les rivières depuis la Loire. Sa recolonisation des cours d'eau français est due aux mesures de protection prises à l'échelle nationale.

Cette espèce architecte est désormais bien installée sur le site Natura 2000 en Haute-Vienne. Sur les eaux creusoises de la Gartempe, des prospections de l'OFB et de plusieurs associations (GMHL, LNE) mettent en évidence plusieurs traces de présence de l'espèce (bois taillé en biseau, écorçages) mais aucune prouvant son installation pérenne ou sa reproduction.

Une espèce, un habitat

Le Sonneur à ventre jaune

Présentation

Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, est une espèce d'amphibien protégée en France et à l'échelle européenne. Ce petit crapaud mesurant de 3 à presque 6 cm se reproduit sur plusieurs sites connus le long de la Gartempe, en Haute-Vienne et en Creuse. Sa présence a participé au classement de cette vallée en site Natura 2000, animé par le Conservatoire depuis 2003.

Plutôt discret aux premiers abords avec sa peau brune-grise et verruqueuse sur le dessus, il se reconnaît facilement par son ventre de couleur jaune orangé tacheté d'un noir parfois bleuté et par ses yeux dont la pupille triangulaire forme souvent un cœur.

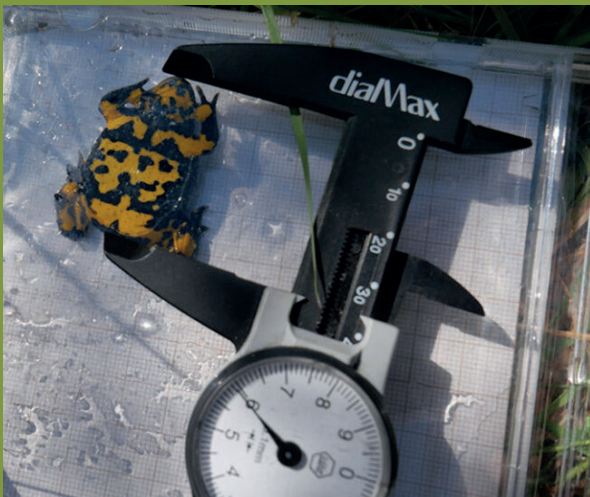
Le Sonneur occupe divers points d'eau stagnante ou peu courante généralement peu profonds tels que les mares, les fossés, les ornières ou encore les petits ruisseaux. Ces habitats peuvent autant se retrouver dans des milieux naturels ou semi-naturels (forêts, bocages, prairies) qu'anthropiques (carrières). Son régime alimentaire se compose d'invertébrés.

L'espèce se reproduit de mai à juillet dans des points d'eau bien exposés au soleil et peu végétalisés. Les pontes sont attachées par petits paquets sur des plantes aquatiques. Les têtards sortent des œufs une semaine plus tard et se développent pendant 1 à 4 mois avant de se métamorphoser. Les individus passent la mauvaise saison (octobre à avril) en se cachant dans la vase, sous des pierres ou sous des souches. Ce crapaud est plutôt sédentaire et peu mobile.



Étudier les populations de Sonneur à ventre jaune

Depuis 2020, les sites présents sur les communes de Folles, Rancon et Le Grand-Bourg, bénéficient d'un suivi approfondi par Capture-Marquage-Recapture (CMR) réalisé par le GMHL, dans le cadre d'un appel à projet financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ce suivi consiste à capturer puis à photographier le ventre jaune tacheté de noir de chaque crapaud.



En effet, la couleur et les motifs ventraux sont propres à chaque individu. Les images sont ensuite analysées par un logiciel de photo-interprétation capable d'identifier les individus et de déterminer ceux ayant déjà été capturés lors de précédentes sessions. Les données statistiques qui résultent de ces suivis permettent ensuite de suivre la dynamique de cette population dans le temps et dans l'espace.



Informations

La manipulation d'espèces protégées est strictement interdite par la loi. Les manipulations réalisées au cours de cette étude sont autorisées par les services de l'Etat compétents et effectuées par des professionnels formés à leur capture dans un objectif scientifique.

Une espèce, un habitat

Favoriser la conservation de l'espèce sur la Gartempe

C'est au niveau de trois anciennes carrières de granite en bordure de Gartempe que le Sonneur à ventre jaune est observé en plus grand nombre, durant la période de reproduction (mars/avril à août), à Rancon (87), Folles (87) et Le-Grand-Bourg (23).

Afin de conserver ses lieux de reproduction à Rancon où la population est la plus importante, un chantier bénévole est organisé chaque année sur la carrière dans le cadre des chantiers d'automne, en période d'hivernage de l'espèce afin d'éviter tout impact sur les individus. Le 30 septembre 2023, 8 bénévoles sont donc venus prêter main forte pour entretenir le fossé situé en bord de carrière et la

mare au fond du site qui regroupent chaque année le plus d'individus au printemps/été. Le chantier a donc consisté à l'arrachage de la végétation sur ces deux milieux afin de conserver un degré d'ouverture propice à l'ensoleillement et à un léger curage manuel de la matière organique et des sédiments accumulés dans le fossé afin de retrouver de l'eau libre.

Ce chantier a été organisé en partenariat avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL). Merci aux bénévoles de participer à la conservation de ces milieux importants à la survie du Sonneur à ventre jaune !



Avant



Après



Des chantiers plus lourds peuvent aussi avoir lieu dans le but d'augmenter la disponibilité en site de reproduction de l'espèce.

En février 2022, la commune de Folles (87) a mis à disposition un terrain communal propice à la création d'un réseau de mares en faveur du Sonneur à ventre jaune. Cette ancienne zone humide en partie remblayée se situe directement en bord de Gartempe, proche du site de reproduction actuel. La commune a mobilisé un agent municipal ainsi qu'une pelle mécanique pour creuser une vingtaine de mares et d'ornières de dimension et profondeur variables, sous les conseils du GMHL.

Deux bénévoles du GMHL et un stagiaire de l'ONF sont

ensuite venus adoucir et aménager les pentes des mares avec les matériaux sur place (branches, pierres) afin de les rendre attractives aux amphibiens et reptiles du site.

Les mares les plus grandes et profondes serviront de site de nourrissage ou de repos tandis que celles de petite taille et de faible profondeur serviront de site de reproduction.

La faible quantité d'eau permet d'avoir une eau plus chaude, favorisant le développement rapide des têtards, et d'empêcher la présence de prédateurs (larves de salamandres, de tritons, et de libellules) lorsque ces points d'eau temporaires s'assèchent.

Merci à la commune de Folles de s'engager pour la conservation de cette espèce d'intérêt communautaire.

Menaces

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont globalement communes à tous les amphibiens :

- Perte, dégradation et fragmentation de ses habitats et notamment des zones humides ;
- Mortalité routière lors de la traversée d'axes fragmentant ses habitats et donc les populations ;
- Utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires ;
- Changement climatique qui amplifie les événements extrêmes notamment les sécheresses successives pouvant compromettre sa reproduction.

Les outils Natura 2000

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. La France a opté pour la mise en place d'une démarche reposant principalement sur le volontariat, basée sur la concertation et la contractualisation :

- Contrats ni-agricoles ni-forestiers

Ils financent à 100% des travaux de restauration de milieux ouverts d'intérêt type tourbières, pelouses, landes à l'abandon ou anciennement plantés (bûcheronnage, remise en pâturage, entretien ...) et des travaux de diversification des milieux (creusement de mares ...)

- Contrats forestiers

Ils visent à améliorer l'intérêt des forêts pour la biodiversité à travers le vieillissement des arbres : maintien de gros arbres pendant 30 ans et/ou îlot de vieillissement avec compensation financière

- Mesures agro-environnementales

A destination des agricultrices et agriculteurs, les MAEC sont une aide financière environnementale à l'hectare pour le respect de cahiers des charges spécifiques (maintien des zones humides, maintien de l'ouverture ...)

- Charte Natura 2000

Les propriétaires s'engagent à respecter des bonnes pratiques pour cinq ans, en échange d'une déduction de la taxe foncière

Un animateur, pour quoi faire ?

Le rôle de l'animateur est de faire vivre le site et d'y mettre en place les actions nécessaires à la préservation de la biodiversité en son sein.

Ses missions :

- Amélioration des connaissances, suivi des espèces et des milieux naturels du site ;
- Aide à la mise en œuvre de contrats pour préserver ou restaurer les milieux naturels ;
- Accompagnement des particuliers, des collectivités et des entreprises pour prendre en compte les enjeux environnementaux dans leurs projets ;
- Sensibilisation et communication auprès du grand public afin de faire connaître le site et ses enjeux ;
- Gestion administrative.



Contactez l'animatrice

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Antenne Haute-Vienne

Alice Desdevant

a.desdevant@cen-na.org - 05 55 03 09 00 - 07 67 76 64 59
vallee-gartempe.n2000.fr



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél. 05 55 03 29 07
Mail : siege@cen-na.org

Avec le soutien financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire